

NOTE AUX CLUBS

A tous les licenciés, enseignants, adhérents et parents,

La saison 2011/2012, s'annonce déjà.

Vous trouverez ci-dessous, en complément du calendrier régional, les informations principales concernant le déroulement de la saison à venir :

Compétitions :

- Une fiche annexe au calendrier de ligue fixe les modalités horaires de convocations et pesées pour toutes les compétitions de la saison.
- Suppression de 3 compétitions qui ne trouvent pas leur public : La coupe des Kyus, la coupe combinée et le challenge inter départements.
- Organisation de la COUPE DE FRANCE COMBAT Cadets et Juniors au dojo des Iris à Lormont. (la coupe de ligue de ces catégories ne sera pas organisée afin de favoriser la participation de nos compétiteurs à la coupe nationale).
- Organisation de certaines compétitions le samedi et regroupement de plusieurs compétitions sur un week-end.

Arbitrage :

- Mise en place de 3 stages et examen régional lors de l'inter région à Boe (47).

Stages :

- 4ème séminaire des hauts gradés et stages des ceintures noires.
- Stages décentralisés des membres de l'Equipe technique régionale (ETR) dans les départements.
- Soutien de la ligue aux stages fédéraux organisés dans les départements.

Formation :

2ème session de formation au Certificat de Qualification Professionnelle sur le CREPS de Talence.

Informations dans le bulletin de l'Ecole Régionale de Formation qui sera diffusé en début de saison.

Grades :

- L' examen du 4ème dan sera dorénavant assuré par les ligues.
- Pour la voie combat (1^{er} et 2^{ème} Dan), le candidat pourra valider son grade avec 3 victoires sur une compétition ou 5 cumulées (au lieu de 5 et 10).
- Examen du 5ème Dan en zones (IDF / Nord / Sud).

Actions de promotion et de développement :

- Partenariat Ligue/Départements pour la mise en oeuvre des nouvelles compétitions enfants : Challenge des jeunes, Kimonos d'Or, Trophée des maîtres, associé à des actions techniques et pédagogiques à l'attention des enseignants.
- Animations dans le cadre de Conforexpo (en partenariat avec le comité de Gironde)

Comme chaque saison, nous vous rappelons qu'un certain nombre d'impératifs doit être respecté par tous :

Pour toute manifestation technique ou sportive

- Passeport sportif dûment renseigné, signé et validé par :
- La licence de l' année en cours
- Le cachet du médecin indiquant l'aptitude à la pratique du Karaté (certificat médical spécifiant la mention de "non contre indication à la pratique du Karaté")
- Autorisation parentale (modèle FFKDA) pour les mineurs, renseignée et signée par un des parents (et non par un tiers : accompagnateur, professeur...).